

PEP Protection étendue VE de Ford Protect pour véhicules électriques à batterie.

Optimisez votre expérience de propriétaire et contribuez à protéger votre investissement.

Voyagez en toute confiance, sachant que les pièces et la main-d'œuvre sont couvertes pour **plus de 1 000 composants***, y compris :



Moteur.



Direction.



Freins.



Propulsion arrière et traction avant.



Suspension avant et arrière.



Équipement électrique.



Climatisation et chauffage.



Éléments haute technologie.



Audio.



Sécurité.

CE PROGRAMME FORD PROTECT COMPREND :



Assistance routière**.



Avantages pour les véhicules de location†.



Choix de franchise††.

PASSEZ À PEP PROTECTION ÉTENDUE PLUS! VE AVEC CES AVANTAGES SUPPLÉMENTAIRES :

- Remboursement des frais de location de véhicule dès le premier jour jusqu'à concurrence de **90 \$ par jour pendant un maximum de 10 jours.**
- Aucune franchise – vous paierez 0 \$ pour les réparations couvertes!
- Couverture des systèmes d'éclairage pour toutes les ampoules, y compris les feux et phares À DEL et à décharge.

* Des conditions et des exclusions s'appliquent. Consultez votre conseiller technique pour obtenir la liste complète des composants couverts par chaque programme.

** Prolonge la couverture du service d'assistance routière à titre gracieux au-delà de la couverture offerte par la garantie du véhicule lorsque les limites de temps ou de kilométrage dépassent la période de couverture de l'assistance routière offerte par la garantie du véhicule.

† Jusqu'à 50 \$ par jour pendant deux jours pour les véhicules Ford.

†† Les programmes ont une franchise standard de 100 \$. Franchises décroissantes et franchises de 0 \$, 50 \$ et 200 \$ offertes pour tous les programmes de véhicules neufs.

À l'intention des consommateurs du Québec seulement : Veuillez noter que la Loi sur la protection du consommateur du Québec offre une garantie sur les biens achetés ou loués – ils doivent pouvoir servir à un usage normal pendant une durée raisonnable. Veuillez consulter votre concessionnaire pour en savoir davantage.

Conçu par **Ford** – Construit par **Ford** – Protégé par **Ford**



FORD PROTECT®

Obtenez-en plus avec le PEP Protection étendue VE

Les chiffres parlent d'eux-mêmes

Choisissez l'option de **franchise à 0 \$** avec un programme d'entretien prolongé PEP **Protection étendue VE** de Ford Protect et ne payez rien pour des réparations coûteuses comme :



Tableau de bord - 1 828 \$
Module de commande d'énergie de la batterie - 2 762 \$
Chargeur de batterie - 2 798 \$
Contrôleur SYS de convertisseur continu-alternatif - 1 046 \$

Ces exemples sont basés sur une estimation moyenne des coûts de réparation au détail au Canada pour une Mustang Mach-E 2022. Les coûts de réparation réels varient selon le véhicule et l'emplacement du concessionnaire.

Une expérience de propriétaire incomparable

Combinez le PEP **Protection étendue VE** avec un **Programme Protection-entretien Ford** pour **véhicules électriques**, et bénéficiez de notre couverture ultime de **plus de 1 000 composants***, dont 8 composants d'usure normale[†], ainsi que de tous les entretiens périodiques requis** comme décrit dans votre Manuel du propriétaire .

Pourquoi choisir Ford Protect?



COMMODITÉ

- Service dans tous les concessionnaires Ford au Canada et aux États-Unis.



CONFIANCE

- Un service spécialisé effectué par des techniciens formés par Ford qui utilisent des pièces approuvées par Ford pour un assemblage, une finition et des performances de qualité supérieure.
- Seul programme garanti à 100 % par Ford du Canada Limitée.



VALEUR

- Couverture transférable, ce qui peut accroître la valeur de revente ou résiduelle de votre véhicule. Des frais de cession peuvent s'appliquer.
- Permet de vous protéger contre les réparations de véhicule imprévues couvertes grâce à la couverture prolongée des composants.
- Options de paiement flexibles – les frais du programme peuvent être inclus dans votre contrat de financement.[‡]

[‡] Disponible uniquement si le programme est ajouté au contrat au moment du financement du véhicule. Le programme ne peut être financé à une date ultérieure.

* Des conditions et des exclusions s'appliquent. Consultez votre conseiller technique pour obtenir la liste complète des composants couverts par chaque programme.

** Les services d'entretien couverts par un PEF sont fondés sur les services d'entretien périodique recommandés dans votre Manuel du propriétaire. La périodicité d'entretien de 6 mois/8 000 kilomètres donne lieu à un service d'entretien établi en fonction de conditions spéciales d'utilisation, telles qu'elles sont décrites dans votre Manuel du propriétaire. Le PEF pour véhicules commerciaux prévoit une périodicité d'entretien fixe de 6 mois/8 000 kilomètres. Toute autre périodicité d'entretien donne lieu à un service d'entretien établi en fonction de conditions normales d'utilisation, telles qu'elles sont décrites dans votre Manuel du propriétaire.

† Au besoin, si la cause est attribuable à une usure normale ou à un défaut de fabrication.

Une manière intelligente de contribuer à protéger votre investissement!



FORD PROTECT®